

Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Sheila Regehr
Présidente
Réseau canadien pour le revenu garanti
sj.regehr@gmail.com

Le Réseau canadien pour le revenu garanti (RCRG) se réjouit de pouvoir contribuer à l'**étude du comité sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19** afin de permettre au Canada d'affiner sa réponse à la COVID-19 et de passer de l'urgence à des politiques plus permanentes qui permettront de relever les défis de notre époque et d'un avenir incertain.

Le présent mémoire porte sur les répercussions socioéconomiques de la COVID-19 et fait état de recommandations spécifiques pour garantir un revenu de base qui assure à chacun la possibilité de satisfaire ses besoins essentiels et de raffermir sa santé pendant la pandémie et au-delà.

Nous vivons une période sans précédent. Les parlementaires devront prendre les décisions les plus difficiles concernant la vie et la mort d'autres personnes. Il faut pour cela beaucoup plus d'honnêteté, de discussions franches et de courage que d'habitude. Ce n'est pas le moment d'être désinvolte ou cynique; le besoin est trop important et urgent.

Le RCRG tient à souligner quelques points essentiels pour aider le comité :

- Les appels à un revenu de base se multiplient dans toutes les couches de la société pour notre **bien commun**.
- Il existe bien plus de **données probantes** et d'expertise en matière de revenu de base que ce que pensent bon nombre de gens (ceux d'entre nous qui travaillent dans ce domaine depuis des années peuvent être une ressource précieuse pour le comité et le gouvernement dans la conception de sa future politique).
- Les journaux, les émissions-débats et les réseaux sociaux regorgent d'**opinions** sur le revenu de base ces derniers temps, certaines réfléchies, d'autres mal éclairées et dépourvues de données probantes.
- D'éminents économistes, dont certains travaillent avec le RCRG, ont rigoureusement modélisé les **options stratégiques** destinées à la mise en place d'un revenu de base complet, équitable et abordable pour le Canada. Nous sommes en faveur d'un revenu garanti pour les personnes de 18 à 64 ans, comparable au montant mensuel de 2 000 \$ de la PCU, qui diminue progressivement à mesure que les autres revenus augmentent, en veillant au versement continu de certaines prestations dans les déciles de revenu moyen, conformément à la conception et aux principes du RCRG.
- Le gouvernement fédéral a démontré, par le biais de la PCU, qu'il pouvait agir et s'adapter rapidement. Cette intervention inspire la confiance parce que la transition vers un revenu de base peut être difficile, mais certainement réalisable.

Il est plus que temps. Le Canada a besoin dès maintenant d'un revenu de base garanti.

Des appels à un revenu de base ont été lancés dans divers secteurs de la société, des dirigeants autochtones aux institutions religieuses, en passant par 50 sénateurs, plus de 150 professionnels de la santé, un million de jeunes et bien d'autres encore. Les responsables de la santé publique (notamment l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux et l'Association canadienne de santé publique) sont depuis longtemps des partisans du revenu de base, car ils voient les preuves néfastes d'une vie sans sécurité du revenu. On assiste également à l'émergence de collaborations entre des personnalités de premier plan dans le secteur de l'insécurité alimentaire, des organisations de femmes et des coalitions contre la pauvreté des enfants, entre autres.

Le RCRG travaille sur cette question avec des experts nationaux et internationaux depuis plus de dix ans afin de favoriser ainsi l'échange de connaissances, la recherche et l'élaboration de politiques. Juste avant que la COVID-19 ne soit déclarée pandémie, nous avons publié les résultats de deux années de travail portant sur la modélisation rigoureuse de trois options nationales pour un revenu de base, entièrement chiffrées et financées. Le rapport, intitulé **Revenu de base : quelques options stratégiques pour le Canada**¹, fait état d'une analyse et d'une justification approfondies et donne un aperçu des propositions précédentes qui ont éclairé notre travail. Nous espérons qu'il tiendra lieu d'assise au travail concret d'élaboration et de mise en œuvre des politiques dont le gouvernement a besoin maintenant.

Le présent mémoire fait état de recommandations issues d'une évaluation de la crise à laquelle nous sommes confrontés, des mythes et des idées fausses qui empêchent un dialogue et une action avisés et constructifs, ainsi que des données probantes en faveur d'un revenu de base.

Nous voulons assurer au Parlement qu'il existe des données probantes fiables en faveur d'un revenu de base et une modélisation détaillée pour le faire d'une manière qui aide précisément le Canada.

Répercussions économiques de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a amplifié et élevé les problèmes d'une crise d'inégalité et d'insécurité qui se développe depuis quelques décennies. Nous voulons tous un retour à la normale où nous n'aurons pas si peur de la contagion et de la mort par interaction physique. Un vaccin et une résilience accrue semblent susceptibles de rendre cela possible, du point de vue de la santé humaine, dans un an ou deux.

Mais nous *ne reviendrons pas* à l'ancien modèle socioéconomique; l'ampleur de la pandémie empêche ce retour. Soit nous tirons les leçons de cette expérience et créons une nouvelle vie normale meilleure, soit la vie quotidienne se détériorera considérablement pour de nombreuses personnes.

Les décideurs politiques et le public savent que de fortes inégalités engendrent des maux sociaux, que l'emploi est précaire, que la technologie perturbe les moyens de subsistance, que la classe moyenne est précaire et endettée, que de nombreuses personnes ne sont qu'à un ou deux chèques de paie de la crise financière personnelle. Nous savons que le travail des

¹ https://www.basicincomecanada.org/revenu_de_base.

personnes, en particulier des femmes, qui nous nourrissent et nous soignent, a toujours été gratuit, sous-payé et sous-valorisé. Une grande partie de ce travail est exclue du PIB, mais il est le fondement de toute l'économie, de la vie. Nous savons que le sexisme, le racisme et l'héritage du colonialisme créent des désavantages et des préjudices et que notre planète est en danger. Les politiques publiques n'ont pas suffisamment tenu compte de ces avertissements, de sorte qu'aujourd'hui, les fondements de notre société, de notre économie et de notre démocratie se sont fragilisés et fissurés.

L'une des plus grandes failles qui ont été mises à jour est la nature sexospécifique du travail. De nombreuses politiques publiques, comme l'assurance-emploi, assimilent à tort le « travail » à un « emploi rémunéré », ne donnant de la valeur qu'à ce dernier. D'autres épidémies virales ont frappé les femmes plus durement que les hommes et ont retardé plus longtemps leur émancipation. La COVID-19 suit le même schéma. Nous devons maintenant concevoir la politique publique de manière délibérée, de telle sorte à tenir compte des femmes et de l'environnement.

Les politiques publiques canadiennes qui ont été les plus efficaces pour améliorer la sécurité et le bien-être et pour réduire les inégalités et la pauvreté sont celles qui offrent des garanties de revenus réguliers et inconditionnels. C'est sur ce genre de succès que nous devrions chercher à nous appuyer. La Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées et les prestations pour les adultes ayant des enfants de moins de 18 ans (maintenant appelées l'Allocation canadienne pour enfants), ainsi que les programmes complémentaires provinciaux et territoriaux, ont aidé ces populations à traverser les hauts et les bas économiques pendant des décennies et ont également stimulé l'économie. Ils sont efficaces pendant la présente pandémie.

Toutefois, pour les adultes de 18 à 64 ans laissés pour compte — tantes, oncles, frères, sœurs, parents plus âgés, fils et filles, jeunes gens confrontés à un avenir très incertain —, l'insécurité est profonde. Cela est particulièrement vrai pour les personnes seules, dans un monde où la plupart des ménages ont besoin de deux revenus pour demeurer à flot. Trouver et conserver un emploi, obtenir un salaire et des conditions de travail décentes, et bénéficier de l'assurance-emploi sont autant de tâches beaucoup plus difficiles qu'auparavant. Quant au dernier recours de l'aide sociale, le revenu est fourni d'une manière qui reste implacablement avare, punitive et dégradante pour la dignité humaine.

Si le Canada veut réduire la souffrance, sauver des vies et bâtir une économie saine et résiliente pour les gens et la planète, nous devons faire mieux. En ce sens, nous devons prendre des décisions difficiles, mais c'est tout à fait faisable.

Les leçons de la PCU en réponse à la COVID-19

Les principaux aspects positifs de la Prestation canadienne d'urgence et des mesures connexes sont les suivants :

- la reconnaissance par le gouvernement que les gens ont besoin d'un revenu, rapidement, afin de faire face à la perte de revenu et qu'ils le reçoivent ensuite par le biais de transferts directs en espèces, en utilisant l'architecture des programmes actuels (A-E, régime fiscal lié à l'ACE, SV et SIG, crédits de TPS);

- une adaptabilité rapide, lorsqu'il est apparu clairement que d'autres personnes avaient besoin d'aide, mais en étaient exclues en raison des conditions initiales des prestations et à mesure que les situations changeaient et évoluaient;
- le gouvernement fédéral assure le leadership et prend les mesures pour l'ensemble du pays.

Les mesures de réponse à la COVID-19 diffèrent d'un revenu de base de manière significative. Elles sont assorties de conditions et de règles qui traitent les différents groupes de personnes de manière différente. Dans le cadre de la PCU, certaines personnes sont « admissibles » et d'autres « non admissibles » sur la base d'un emploi précédent. Certains bénéficiaires de l'aide sociale peuvent obtenir des prestations de la PCU, mais d'autres, parmi les personnes et les familles les plus défavorisées du Canada, n'y ont pas droit. Ces prestations ne diminuent pas progressivement avec la hausse du revenu gagné, ce qui laisse aux personnes des choix difficiles quant à l'acceptation d'un emploi. Un revenu de base garanti assure aux personnes une certaine sécurité au moment où elles commencent à tirer profit de leur emploi. Les personnes âgées et les personnes handicapées ne peuvent pas bénéficier de la PCU. Certaines personnes reçoivent des paiements uniques dans le cadre d'autres programmes. Les étudiants ont droit à un montant différent, inférieur, et doivent satisfaire à d'autres exigences.

Les mesures de sécurité du revenu proposées dans le cadre de la COVID-19 nécessitent donc une gestion très complexe. En outre, le revenu de base est censé être régulier et continu afin d'offrir aux gens la sécurité nécessaire pour planifier l'avenir, plutôt qu'un fonds d'urgence à court terme.

Si un revenu de base avait été mis en place avant la pandémie, l'aide aurait été plus facile à mettre en place.

Il ne fait aucun doute que l'économie post-COVID sera très différente de celle d'avant, et que toutes les formes de travail et d'emploi seront différentes. La relance de l'économie ne se fera pas sans heurts. De nombreuses entreprises auront du mal à rouvrir, davantage de personnes pourront exercer leur travail rémunéré à domicile, et cela dépendra de l'ouverture des écoles. La production de choses dont nous avons vraiment besoin pourrait augmenter et la consommation de beaucoup de choses dont nous n'avons pas besoin pourrait diminuer. Nous pourrions être davantage incités à transiter vers une économie plus verte en raison de la hausse des possibilités. Il pourrait y avoir des vagues récurrentes de pandémie.

L'amélioration de l'avenir est largement imprévisible. Elle nécessitera un changement et une transition qui est souvent une perspective inconfortable et effrayante pour l'être humain. Dans un tel contexte, un revenu de base procure de la stabilité, de la sécurité, de l'assurance et de la confiance dans le gouvernement et permet d'obtenir de bons résultats.

Fondements d'un revenu de base

Un revenu de base est un paiement direct du gouvernement destiné à garantir que chacun dispose d'un revenu suffisant pour répondre à ses besoins fondamentaux, participer à la société et vivre dans la dignité, quel que soit son statut professionnel.

Il existe de nombreux noms et acronymes utilisés, certains pour mettre l'accent sur un aspect particulier, comme l'inconditionnalité ou l'adéquation. Aucun ne se passe d'explication. Tous nécessitent une description plus détaillée. Dans le présent mémoire, les descriptions seront rédigées au long.

Deux principaux modèles de présentation sont généralement proposés. L'un est souvent appelé « subvention démographique » ou dividende, selon lequel chaque personne reçoit le même montant de prestation, indépendamment de sa situation familiale ou de ses autres revenus. Il est généralement entendu que ce montant sera récupéré d'une manière ou d'une autre auprès des personnes fortunées au moment des déclarations de revenus. La politique canadienne qui s'en rapproche le plus est la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées. Elle est progressivement supprimée aux niveaux supérieurs de revenu et des accords sont ensuite conclus avec l'Agence du revenu du Canada afin que toutes les personnes âgées reçoivent un montant proche de celui qu'elles savent pouvoir conserver et dépenser. À elle seule, la SV ne suffit pas à répondre aux besoins fondamentaux.

Le deuxième modèle est souvent appelé « garantie ». Il s'agit d'une prestation universelle au sens des soins de santé universels où nous sommes tous couverts, mais où nous recevons des soins en fonction de nos besoins, qui varient d'une personne à l'autre et dans le temps. Le supplément de revenu garanti pour les personnes âgées est un exemple de ce modèle. Il tient compte des autres revenus d'une personne ou d'un couple et procure les prestations les plus élevées à ceux qui en ont le plus besoin pour atteindre un niveau de vie adéquat proche du seuil de pauvreté. Pour un couple, le montant de la prestation dépend des revenus combinés, puis il est divisé de manière que chaque partenaire reçoive un paiement individuel. L'Allocation canadienne pour enfants fonctionne de la même manière et procure les prestations progressivement lorsque les personnes sont dans un plus grand besoin. Elle est généralement versée au parent qui représente le principal pourvoyeur de soins. L'Allocation pour enfants actuellement en vigueur au Canada est importante, mais ne suffit pas à elle seule à répondre aux besoins fondamentaux de toute la famille.

Les actuels programmes canadiens qui présentent les caractéristiques d'un revenu de base fonctionnent avec succès depuis des décennies, en synergie avec les services publics universels comme les soins de santé et l'éducation, et avec une série de services spécialisés, comme ceux qui visent à aider les personnes âgées à rester actives ou à soutenir les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage.

La prochaine section vise à répondre aux demandes que les experts en matière de revenu de base ont reçues de la part des parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat, en particulier à s'attaquer aux mythes et à assurer un dialogue éclairé et constructif.

Données probantes, méprises et mythes relatifs au revenu de base

1. « Les gens quitteront leur emploi. » Cet argument est pire qu'un mythe.
 - Absolument aucune donnée probante n'appuie cet argument. Il est discriminatoire de perpétuer cette affirmation qui vise souvent les personnes les plus défavorisées de notre société. Les données probantes fournies par les projets pilotes de revenu de base ici et dans le monde entier, ainsi que par les programmes canadiens établis qui s'apparentent au revenu de base et fournissent une aide financière inconditionnelle, révèlent le même schéma de résultats : les gens travaillent différemment, autant ou davantage. Les gens

ont la possibilité de retourner à l'école pour trouver un meilleur emploi, d'entreprendre de donner des soins à une personne à charge ou de mieux combiner soins donnés et emploi. Ils obtiennent de meilleurs emplois² et créent leur propre entreprise et des entreprises communautaires³. Cela vient s'ajouter aux améliorations générales du bien-être⁴.

- Parce qu'un revenu de base apporte la stabilité, il permet aux gens de prendre des risques constructifs et de planifier l'avenir, de ne pas se contenter d'un emploi sans avenir ou de maîtriser leurs problèmes de santé afin d'être plus productifs. Les critiques affirment qu'il n'existe pas de données probantes à long terme, mais ce n'est pas le cas, car les adultes ayant des enfants au Canada bénéficient d'une forme de revenu de base depuis une génération entière. Les évaluations gouvernementales du régime national d'allocations pour enfants créé à la fin des années 1990 ont montré des résultats positifs en matière de participation au marché du travail quelques années plus tard⁵ et le régime a fait l'objet d'améliorations pour mieux soutenir les parents.
- Les études portant sur les réactions aux modifications des programmes de prestations liés à l'emploi ou de l'aide sociale ne témoignent d'aucune incidence provoquée par un revenu de base, car elles présentent des conditions qui limitent les options et sont souvent axées sur des résultats à court terme. Dans le cadre de la PCU, le programme supprime la totalité des prestations dès qu'une personne gagne 1 000 dollars, ce qui constitue un puissant facteur de dissuasion à l'emploi.
- De nombreux travaux de recherche en psychologie, en neurosciences et en sociologie expliquent que les humains sont des êtres sociaux qui travaillent pour de nombreuses raisons plus intrinsèques que l'argent, notamment l'organisation du temps, la raison d'être, le statut et les liens sociaux.
- Le problème majeur de notre économie est qu'il est de plus en plus difficile de trouver un emploi décent et significatif et qu'après la COVID-19, de nombreux employeurs ne seront plus là ou automatiseront davantage. Il existe des endroits au pays où les gens ont le sentiment de ne pas avoir d'avenir et sont vulnérables à la mort par désespoir ou à un genre de survie qui passe trop souvent par les armes à feu et la criminalité. Les gens ont besoin d'options pour survivre et s'épanouir, pour faire revenir les communautés.

² <https://labourstudies.mcmaster.ca/documents/southern-ontarios-basic-income-experience.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

³ *Signposts to Success* [EN ANGLAIS SEULEMENT]. Les résultats d'un sondage du RCRG mené auprès des bénéficiaires d'un revenu de base de l'Ontario montrent l'expérience canadienne. Voir aussi Sarath Davala et Guy Standing, *Basic Income: A Transformative Policy for India*, Bloomsbury Publishing, 2015 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁴ <https://www.theguardian.com/society/2020/may/07/finnish-basic-income-pilot-improved-wellbeing-study-finds-coronavirus> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁵ https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/child-benefit/papers/evaluation-report/eval_ncb.pdf.

2. « Le revenu de base ne réglera pas tout. » C'est vrai, mais cet argument est juste un leurre.
- Cet argument tient lieu de critique au revenu de base, même si les partisans du revenu de base ne prétendent pas tout régler ainsi. Certains critiques affirment également que le revenu de base est une solution trop simple au problème complexe de la pauvreté.
 - Les faits montrent que lorsque les problèmes d'insuffisance de revenus et d'insécurité sont résolus ou réduits grâce à un revenu de base, les gens sont mieux en mesure de gérer d'autres problèmes, parce que davantage d'options se présentent à eux. En raison de leurs causes structurelles, l'inégalité et la pauvreté dans notre société ont besoin de solutions structurelles. Pour les personnes désavantagées par ces systèmes, la dignité d'un revenu de base et la capacité de planifier leur avenir les aident à se prendre en main. Elles peuvent aussi favoriser des changements sociétaux plus importants, pour le mieux.
 - La vie est complexe, mais la plupart d'entre nous avons les ressources nécessaires pour modérer les exigences auxquelles nous faisons face. C'est lorsque les ressources sont insuffisantes pour répondre à la demande que nous rencontrons des difficultés. Le revenu est une ressource particulièrement puissante, car il est adaptable : il peut servir à n'importe quoi et différentes personnes l'utiliseront de différentes manières, comme l'ont prouvé les bénéficiaires du projet pilote de l'Ontario.
3. « Nous ne pouvons pas nous le permettre. » Il s'agit d'une opinion, et non d'un fait.
- C'est une question de priorités. Nous payons d'une manière ou d'une autre; cet enjeu est ce que nous obtenons en retour. Le RCRG a montré comment utiliser les ressources dont nous disposons dans notre régime d'imposition et de transfert (y compris les revenus de l'aide sociale) pour repenser et redistribuer les ressources financières de manière plus équitable et plus efficace. Il existe également de nombreuses autres options de financement, comme les économies en aval des coûts actuels que nous payons pour la pauvreté, l'inégalité et ses conséquences en termes de criminalité, de système de santé et de potentiel perdu. Pour ne citer qu'un exemple, des personnes se présentent chaque jour aux urgences pour une visite de 1 000 \$, alors qu'il leur fallait 20 \$ pour des médicaments qu'elles ne pouvaient pas se permettre ou un repas décent. Un impôt sur les successions (impôt perçu dans la plupart des pays comparables) est un autre exemple qui pourrait tenir lieu de source de financement et qui contribuerait à briser l'extrême concentration de la richesse au sommet de la courbe des revenus.
 - Le *coût* d'un revenu de base n'est pas une *perte* : l'argent retourne directement dans l'économie, en particulier au niveau local, pour la nourriture, le loyer, les rénovations, les coupes de cheveux et tout ce qui est nécessaire à la vie quotidienne. L'Allocation canadienne pour enfants a le mérite de renforcer l'économie et de la stimuler⁶. À ce titre, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas avoir un revenu de base.

⁶ <https://www.ctvnews.ca/politics/bank-governor-credits-liberal-stimulus-with-stronger-economy-1.3500252> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

4. « Nous devons éliminer les autres programmes et services dont nous avons besoin ». Il s'agit d'une fausse dichotomie.
- Cet argument vient de personnes qui semblent croire que les services sont en concurrence avec l'aide au revenu, que les services sont une solution de rechange à l'aide au revenu, ou que les gouvernements cherchent des moyens de démanteler les services.
 - En réalité, d'autres programmes et services fonctionnent en synergie avec un revenu de base. La combinaison de l'éducation publique et des allocations pour enfants, par exemple, a permis d'améliorer la santé et les résultats scolaires d'un plus grand nombre d'enfants au fil des ans.
 - Les services universels comme les soins de santé et l'éducation sont des investissements qui réduisent les coûts pour les individus et la société. Ils procurent un bien public et commun qu'aucun d'entre nous ne pourrait se permettre de payer seul. Ils réduisent les exigences en matière de revenus pour tous ceux qui se trouvent dans l'échelle des revenus. Mais ces services, ou tout autre service spécialisé, ne peuvent pas se substituer à un niveau de revenu de base dans une société. Un tel argument est paternaliste et déshumanisant. Cela revient à priver les gens de la capacité de faire leurs propres choix, comme les situations qui obligent certaines personnes à se rendre dans des banques alimentaires au lieu d'aller dans des épiceries où le reste d'entre nous peut choisir ce qui est le mieux pour nous.
 - Tenter de résoudre le problème des revenus insuffisants avec autre chose que des revenus est également peu pratique et inefficace. Les plus de 4 000 bénéficiaires du projet pilote ontarien ont utilisé leur revenu de base d'innombrables façons : renouvellement du permis de conduire, essence pour une voiture ou un tracteur, laissez-passer de stationnement à l'hôpital, fournitures pour les travailleurs indépendants, structure de jeux pour les enfants, abonnement à une salle de gym au lieu de médicaments pour la dépression, abandon du troisième emploi dans une journée qui ne laisse pas assez de temps pour dormir. Ces décisions reflètent ce qui était nécessaire et ce qui comptait le plus pour ces personnes et ces familles, sans aucune bureaucratie.
 - Les données probantes montrent clairement que les personnes qui disposent d'un revenu de base sollicitent moins les autres services coûteux qui traitent des problèmes en grande partie évitables.
 - Dans la modélisation du RCRG, aucun service ou programme autre que le régime d'imposition et de transfert ne sert à financer l'une de nos options. Les revenus de l'aide sociale tiennent lieu de source de financement, car, pour la plupart, ils ne seront plus nécessaires après la mise en place d'un revenu de base. Une partie des budgets administratifs actuellement utilisés pour « faire respecter » les nombreuses conditions et règles est également intégrée dans le revenu de base, mais il reste des fonds pour la prestation de services. Les personnes ayant besoin de services pour joindre les deux bouts étant moins nombreuses, une plus grande attention peut être prêtée à celles qui ont besoin d'un soutien spécialisé.

- Certaines personnes expriment leur crainte de voir les gouvernements faire passer les programmes d'austérité ou les profits avant la population. C'est une préoccupation légitime. Mais elles semblent interpréter un revenu de base comme un moyen de permettre le démantèlement des services publics, nous laissant tous nous débrouiller seuls sur le marché. C'est une approche extrêmement libertaire. Nous ne connaissons aucun gouvernement au Canada qui montre des signes d'une telle stratégie. Ceux qui ont coupé des services ont également coupé des programmes de revenu sans parler d'un revenu de base ni y faire allusion comme excuse pour le faire. Le gouvernement fédéral a gagné la confiance du public dans sa gestion des retombées économiques de la pandémie et il a la possibilité de continuer à raffermir cette confiance.
5. « Nous ne devrions pas donner de l'argent à des personnes qui n'en ont pas besoin ». C'est vrai, et nous pouvons éviter cette situation avec un programme de revenu de base bien ficelé.
- Cette préoccupation s'applique généralement au modèle de « subvention démographique » ou de revenu universel de base où chacun reçoit un chèque. Cet argent est ensuite imposé aux personnes à revenus plus élevés, de sorte que l'effet net n'entraîne pas un don d'argent à des personnes qui n'en ont pas besoin. Il y a de bonnes raisons pour cette approche et, dans la modélisation du RCRG, les options de la subvention démographique et de la garantie sont conçues pour engendrer des répercussions progressives similaires, en apportant une aide maximale au moment où elle est la plus nécessaire, en veillant à ce que les personnes les plus riches payent leur juste part et en garantissant la sécurité pour tous. Le modèle de la subvention démographique nécessite toutefois un changement de politique plus important que le modèle de la garantie qui couvre actuellement de nombreux Canadiens et pour lequel nous disposons d'une plus grande base de données (p. ex. ACE, SIG, projet pilote de l'Ontario).
 - Dans le modèle de la garantie, les personnes qui n'ont pas besoin d'un revenu de base (qui sont au-dessus du seuil désigné) ne recevraient aucun paiement.

Le RCRG n'a traditionnellement pas approuvé de proposition ou de modèle spécifique, parce qu'il veut encourager le travail et la discussion d'approches différentes ici et à l'échelle internationale. Toutefois, en réponse à la pandémie de COVID-19, notre souci de la vie et du bien-être des personnes nous a amenés à conclure que le gouvernement fédéral doit agir de façon décisive dès maintenant et que les meilleures données probantes disponibles au Canada en ce moment plaident en faveur du **modèle de la garantie du revenu de base** pour les personnes de 18 à 64 ans, en accord avec les programmes pour les personnes âgées et les enfants qui ont déjà fait leurs preuves.

À mesure que nous en apprenons davantage et que nous traversons la crise, les débuts de la reprise économique et la reconstruction d'une nouvelle normale meilleure, d'autres options, adaptations et hybrides devraient rester des possibilités à envisager à l'avenir. Il est essentiel de mettre en place dans les plus brefs délais l'architecture de la garantie du revenu de base afin que chacun au Canada puisse contribuer à une nouvelle normalité plus saine et en bénéficier.

Recommandations

1. Que le gouvernement fédéral établisse un programme de garantie du revenu de base pour les personnes de 18 à 64 ans comparables au montant mensuel de 2 000 dollars de la PCU, en veillant à ce que certaines prestations continuent à être versées dans les déciles de revenu moyen, conformément à la conception et aux principes de la première option énoncée dans le document *Revenu de base : quelques options stratégiques pour le Canada* (https://www.basicincomecanada.org/policy_options - [https://www.basicincomecanada.org/revenu de base](https://www.basicincomecanada.org/revenu_de_base)). Cette option reconnaît qu'une légère augmentation des revenus sera également nécessaire pour les personnes âgées à faible revenu, en particulier les personnes âgées seules, afin de garantir l'équité.
2. Que le gouvernement fédéral consulte des experts universitaires et non gouvernementaux reconnus qui ont fait des recherches, travaillé à un revenu de base et conçu des politiques pour le Canada, ainsi qu'avec ceux qui ont une expertise dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets pilotes et de programmes connexes, et qu'il travaille avec eux.
3. Que le gouvernement fédéral prenne l'initiative d'adopter immédiatement un programme de garantie du revenu de base en réponse à la pandémie et comme moyen de relancer et de reconstruire l'économie, en s'adaptant selon les besoins, tout en travaillant à l'instauration d'un revenu de base entièrement national, en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et les Premières Nations, afin de s'assurer que tous les ordres de gouvernement y contribuent et en bénéficient équitablement et que les autres changements et soutiens nécessaires soient apportés de manière appropriée pour que personne ne soit laissé pour compte.

À propos du RCRG

Le RCRG est un organisme national enregistré, à but non lucratif et non partisan, géré par un conseil d'administration bénévole; il est affilié au Basic Income Earth Network depuis sa création en 2008. Notre travail est rendu possible grâce au temps des bénévoles et aux dons individuels. Le RCRG est affilié de façon informelle à des organismes provinciaux et locaux œuvrant à la promotion d'un revenu de base, et le réseau plus large est constitué d'associations avec des universitaires, des activistes, des politiciens et plus encore. Il est notamment relié à une communauté internationale de chercheurs qui participent à des projets pilotes et à des programmes dans un grand nombre de pays. De plus amples renseignements sont accessibles à www.basicincomecanada.org.